



Communiqué de presse 18/06/2021
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

Les Bruxellois âgés de 18 ans et plus appelés à se faire vacciner à partir de 18 heures ce 18 juin

La campagne de vaccination entame sa dernière ligne droite. Depuis hier, nous avons entamé l'envoi des 200.000 dernières invitations par mail et SMS (qui seront suivies d'un courrier postal) aux Bruxellois.es de 18 ans et plus qui peuvent dès 18 heures prendre rendez-vous dans un des 10 centres de vaccination.

18 ans et plus : faites-vous vacciner !

En Région de Bruxelles-Capitale, la vaccination s'ouvre à partir de ce 18 juin à 18 heures à toutes les personnes de **18 ans et plus**.

A partir de maintenant, toute personne résidant à Bruxelles qui a plus de 18 ans peut s'inscrire à la vaccination. Même celles qui sont éligible il y a plusieurs semaines et qui souhaitent s'inscrire, peuvent le faire, dans le centre de vaccination de leur choix, au moyen de leur numéro de registre national.

Au vu du nombre de nouvelles personnes éligibles, nous nous attendons à de nombreuses réservations. Nous leur recommandons de consulter régulièrement la plateforme [Bru-Vax](#) pour voir les créneaux disponibles et s'inscrire ou, pour les personnes qui ont des difficultés à aller sur internet, d'appeler le Call-Center au 02/214.19.19 dès samedi.

Cet élargissement est une belle opportunité pour tous les Bruxellois.e.s d'être protégé.e.s du virus le plus vite possible.

Les jeunes de 16 et 17 peuvent s'inscrire sur la liste d'attente.

Nouveauté : une nocturne de vaccination à Pachéco le 21 juin

Les noctambules pourront se faire vacciner sur rendez-vous le **21 juin de 17 heures à 22 heures** dans le centre de vaccination de Pachéco, Boulevard Pachéco 42 à 1000 Bruxelles.

18 ans et plus : une occasion pour accompagner nos aînés

Depuis le 14 juin, les personnes résidant en Région de Bruxelles-Capitale de **65 ans et plus (nées en ou avant 1956)** peuvent se rendre **SANS rendez-vous** dans un des dix centres de vaccination bruxellois pour se faire vacciner.

Tous les jeunes adultes peuvent à présent se faire vacciner, certaines personnes âgées n'ont par contre pas encore franchi le pas, peut-être parce que c'est compliqué pour elles de se déplacer. Nous encourageons les jeunes adultes bruxellois qui connaissent une personne âgée qui n'est pas encore vaccinée à lui proposer de l'accompagner. Ensemble, protégeons-nous !

"Encore un pas vers la sortie de cette crise qui n'a que trop duré. Merci à toutes celles et ceux qui se font vacciner et à toutes les équipes pour le travail abattu", lance Alain Maron, Ministre de la Santé bruxellois.

La vaccination complète et le respect des gestes barrière restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.